



CAP Mobilités des 9 et 10 février 2016

Déclaration préalable UNSA Développement Durable

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration et du personnel,

Mobilités

Un certain nombre de demandes de mobilités sont liées à la fusion des régions qui a engendré des modifications de fiches de postes et des transferts de postes sur d'autres sites au sein des DREAL.

Ce contexte provoque la mobilité des agents concernés qui subissent ces modifications.

L'**UNSA** vous demande, Madame la Présidente, d'examiner ces demandes avec attention et compréhension.

Par ailleurs, l'**UNSA** a pu constater ou découvrir en CAP mobilités, que des postes, pourtant ouverts à la mobilité, se retrouvaient «fermés» sans explications ou justifications.

Sauf à considérer qu'il s'agit d'une mauvaise gestion de la part des services, l'**UNSA** demande que ces décisions de fermetures de postes au dernier moment demeurent tout à fait exceptionnelles et qu'elles fassent l'objet d'une justification en CAP.

Enfin, l'**UNSA** demande à disposer d'une visibilité quant au nombre de mouvements de mobilités pour 2017.

RIFSEEP

Pour l'**UNSA**, la note de gestion sur le RIFSEEP fait scandaleusement défaut, particulièrement en cette période de mobilité. En effet, la filière administrative est d'ores et déjà soumise au RIFSEEP depuis le 1^{er} janvier 2016, avec perception mensuelle de l'IFSE à hauteur de 1/12 ème de la PFR totale perçue en 2015, sans note de gestion et sans tenir compte des modifications éventuelles de poste, voire de changement de grade, de corps ou de spécialité!

Quelle communication est prévue et quand, vis-à-vis des agents concernés eu égard au reclassement, des SACDD notamment, dans l'un des 3 groupes du RIFSEEP, d'autant plus s'ils sont susceptibles de changer de groupes de fonctions?

Les questions et les craintes évoquées par l'**UNSA** à plusieurs reprises concernant la mise en place du RIFSEEP n'ont toujours pas fait l'objet de réponses officielles de la part de l'administration.

Quant au complément indemnitaire annuel (CIA), la DRH est durablement muette : sera-t-il versé, OUI ou NON? Dans l'affirmative, selon quelles modalités?

L'**UNSA** demande que le groupe d'échanges lié au RIFSEEP soit réactivé dans les meilleurs délais.

Calendrier prévisionnel des CAP et Plan de requalification

La DRH a fait parvenir un calendrier prévisionnel des CAP aux membres de la CAP des SACDD.

La CAP concernant la promotion de 600 agents de catégorie C administrative en catégorie B administrative par liste d'aptitude dans le cadre du plan de requalification est prévue les 22 et 23 novembre 2016. N'est-ce pas un peu tard pour une promotion au 1/1/2016 ? Le service gestionnaire GAP aura-t-il les moyens d'absorber le surplus d'actes de gestion qui en découlera, d'autant que les payes de décembre seront déjà engagées ? Ce plan devant être mis en œuvre en 2016, car déjà budgété, l'**UNSA** demande l'avancement en septembre ou octobre de cette CAP.

L'**UNSA** demande également de réactiver le groupe d'échanges quant aux modalités de sélection des agents proposés, avec la crainte que le corps des SACDD se vide très rapidement en raison de son vieillissement.

De même, l'**UNSA** s'interroge quant à la la CAP liée aux tableaux d'avancements à Classe Supérieure et Classe Exceptionnelle qui devrait se tenir en 2016. Pourquoi n'apparaît-elle pas sur le calendrier 2016 ?

Augmentation des pensions civiles

Au 1^{er} janvier 2016, la retenue pour les Pensions Civiles de l'ensemble des agents a augmenté, et donc le salaire a baissé. Pour autant, tous les agents ne s'en sont pas rendus compte ! Ceci s'explique par le fait que ces agents sont adhérents à la MGET et faisaient l'objet d'un « prélèvement à la source » de la cotisation mutuelle, cotisation qui est depuis le 1^{er} janvier 2016 directement prélevée sur le compte bancaire.

Quelle surprise pour les agents quand ils auront connaissance de la réalité de la baisse de salaire à réception de leur bulletin de paie de janvier 2016, bulletin qui par ailleurs ne leur parviendra qu'au bout de deux mois...!

L'**UNSA** regrette qu'aucune communication n'ait pas été réalisée en direction des agents pour signaler cette augmentation de cotisation sur les pensions civiles.

L'**UNSA** vous remercie de votre attention.